

INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par ALTEACONSEIL, clôturées en 2017.

Pour des raisons techniques, liées à la modification du dossier de gestion en cours de réalisation des clôtures 2017, nous ne sommes pas en mesure de vous présenter les marges des différentes productions pour cette année.

■ L'analyse comporte deux parties :

I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures** : produit brut cultures supérieur à 70%
et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande** : produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait** : produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins** : produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture** : produit brut aviculture supérieur à 70%

D'autres groupes auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins,...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC..

Pour cet exercice, **535** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

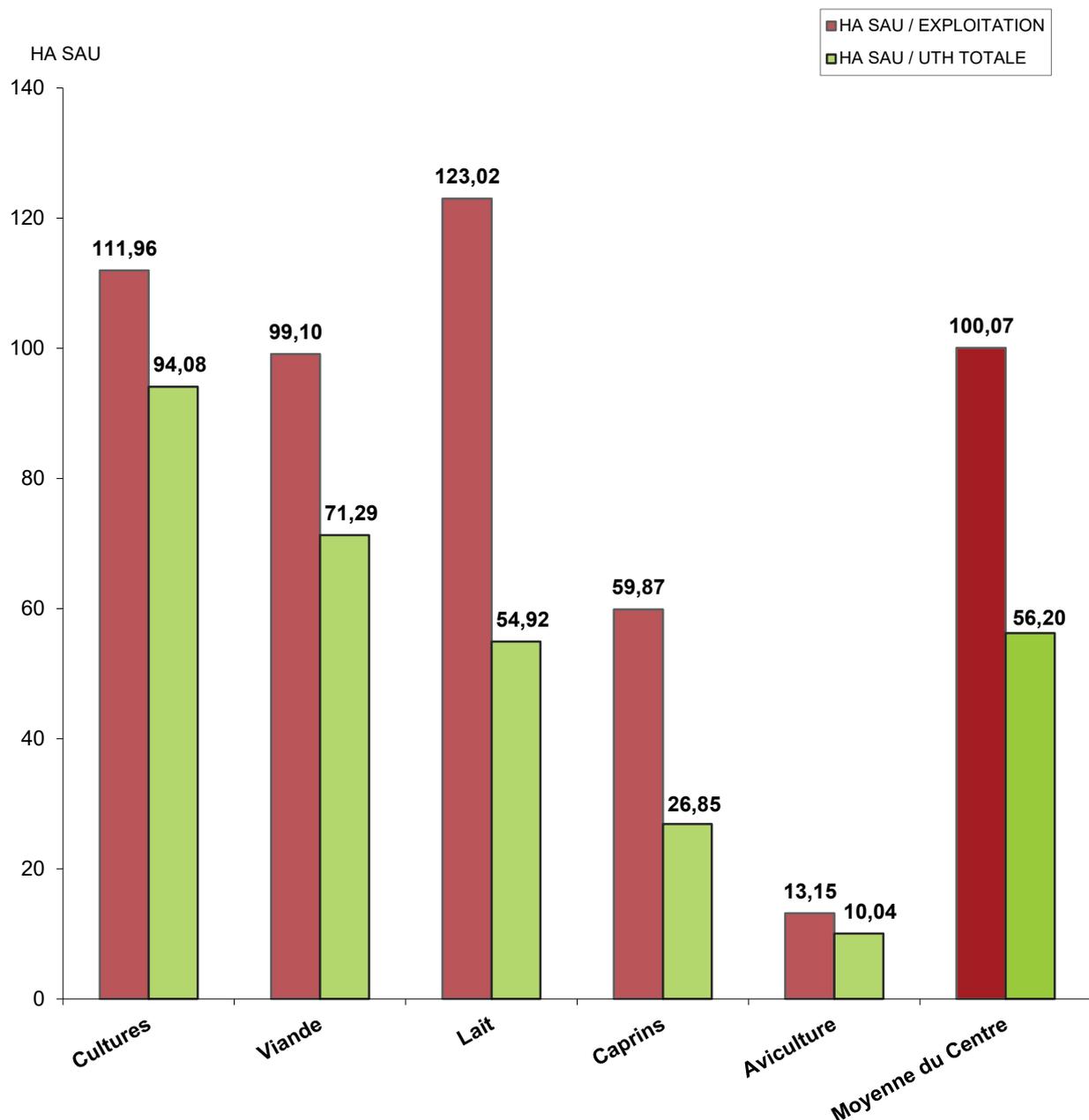
- ⇒ **117** G.A.E.C
- ⇒ **215** E.A.R.L
- ⇒ **27** S.C.E.A
- ⇒ **176** individuels

Parmi ces exploitations, 22 sont en système agriculture biologique.

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant » (535 exploitations sur 2017 contre seulement 387 sur 2016). Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

SURFACES



⇒ LES STRUCTURES

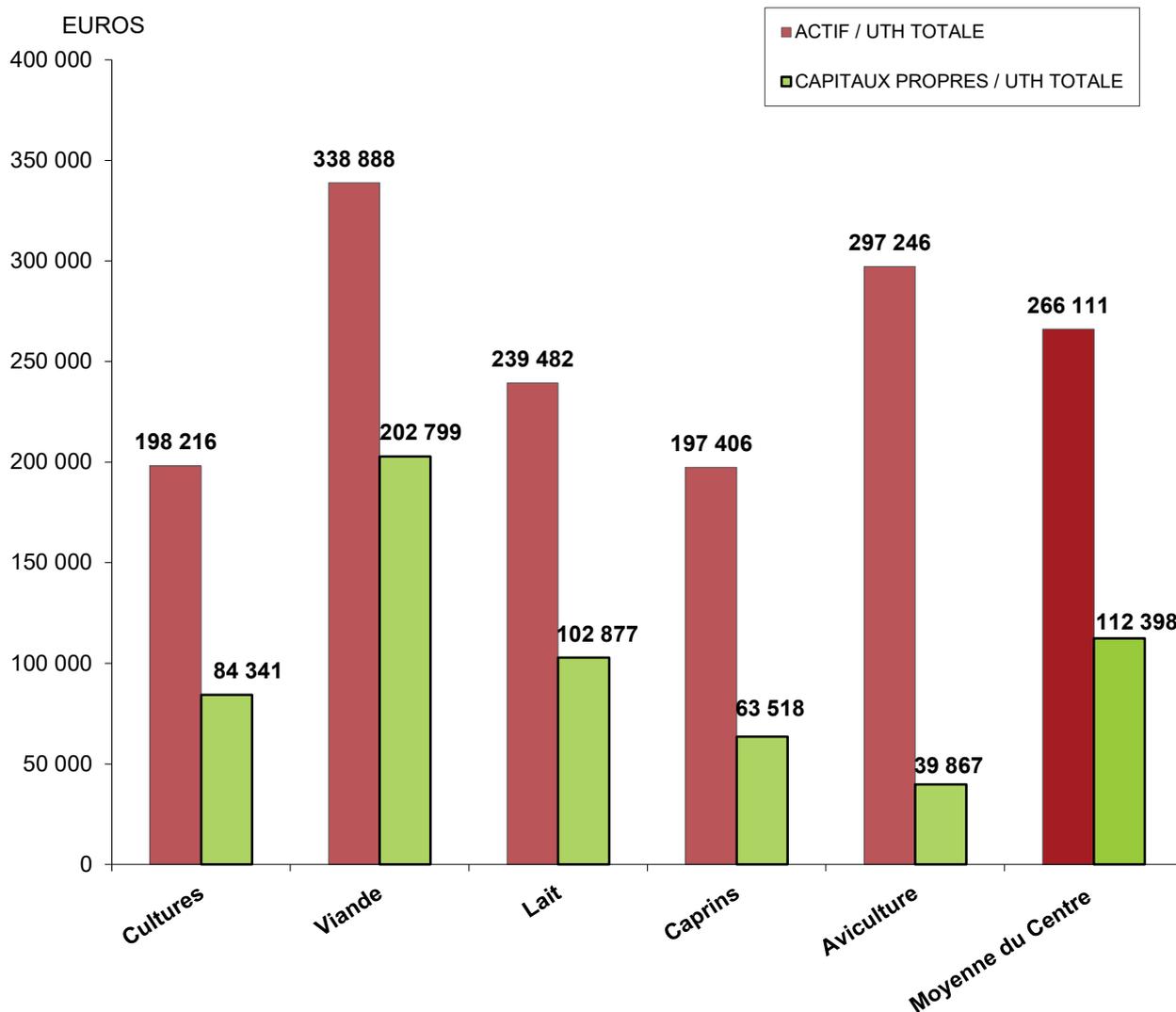
La **surface moyenne par exploitation** est de **100.07 ha** contre 107.11 ha en 2016.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **56.20 ha / U.T.H. totale**.

Elle était de 60.09 ha/U.T.H. en 2016, 59.12 ha/U.T.H en 2015, 55.69 ha/U.T.H. en 2014, 57.75 ha/U.T.H. en 2013, 56.10 ha/U.T.H. en 2012, 54.77 ha/U.T.H. en 2011.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.78 U.T.H. totale**. L'activité lait est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 2.24 U.T.H.).

ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

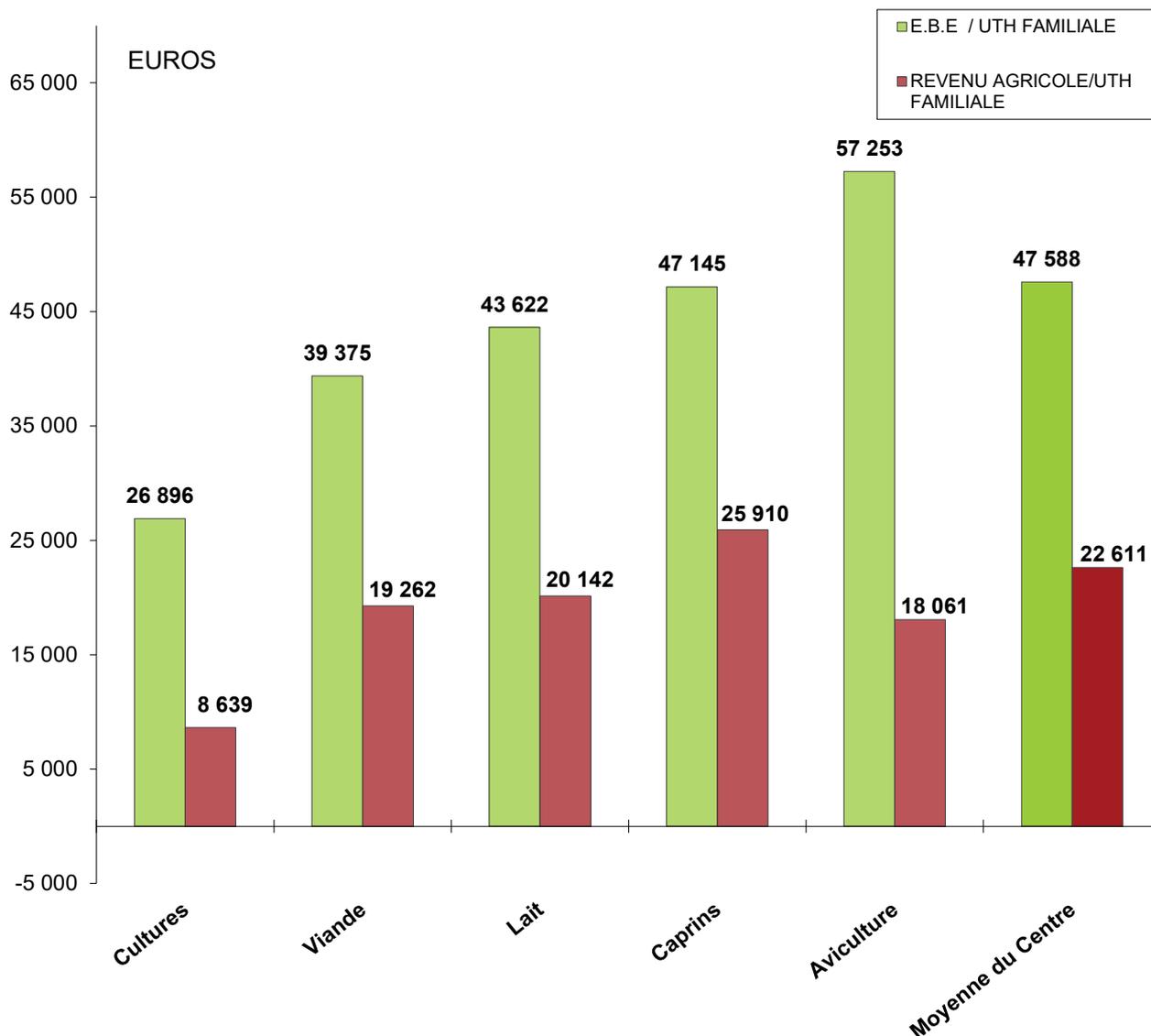
Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. totale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **266 111 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 198 216 € / U.T.H.
- Viande bovine 338 888 € / U.T.H.
- Lait 239 482 € / U.T.H.
- Caprins 197 406 € / U.T.H.
- Aviculture 297 246 € / U.T.H.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 49 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) ET REVENU AGRICOLE



⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **47 588 € / U.T.H. familiale**, en 2017.

L'E.B.E. augmente de 5 565 € par rapport à 2016 (42 023 €).

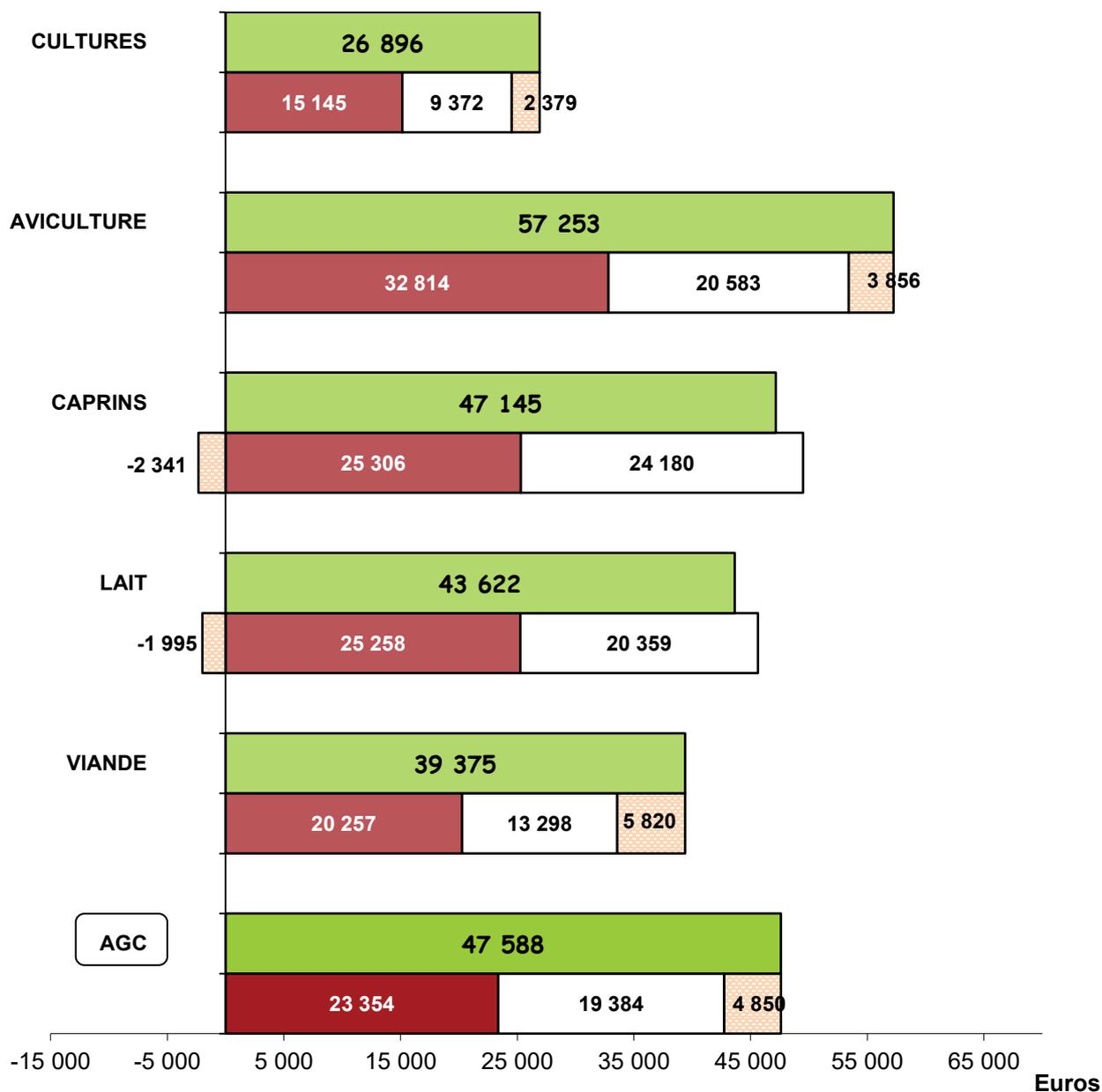
Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **22 611 €**. Le revenu moyen augmente de 4 794 €.. Il était de 17 817 € en 2016.

Le revenu agricole intègre des plus values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

■ ANNUITES + FF CT
□ PRELEVEMENTS
▨ SOLDE
■ EBE



⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

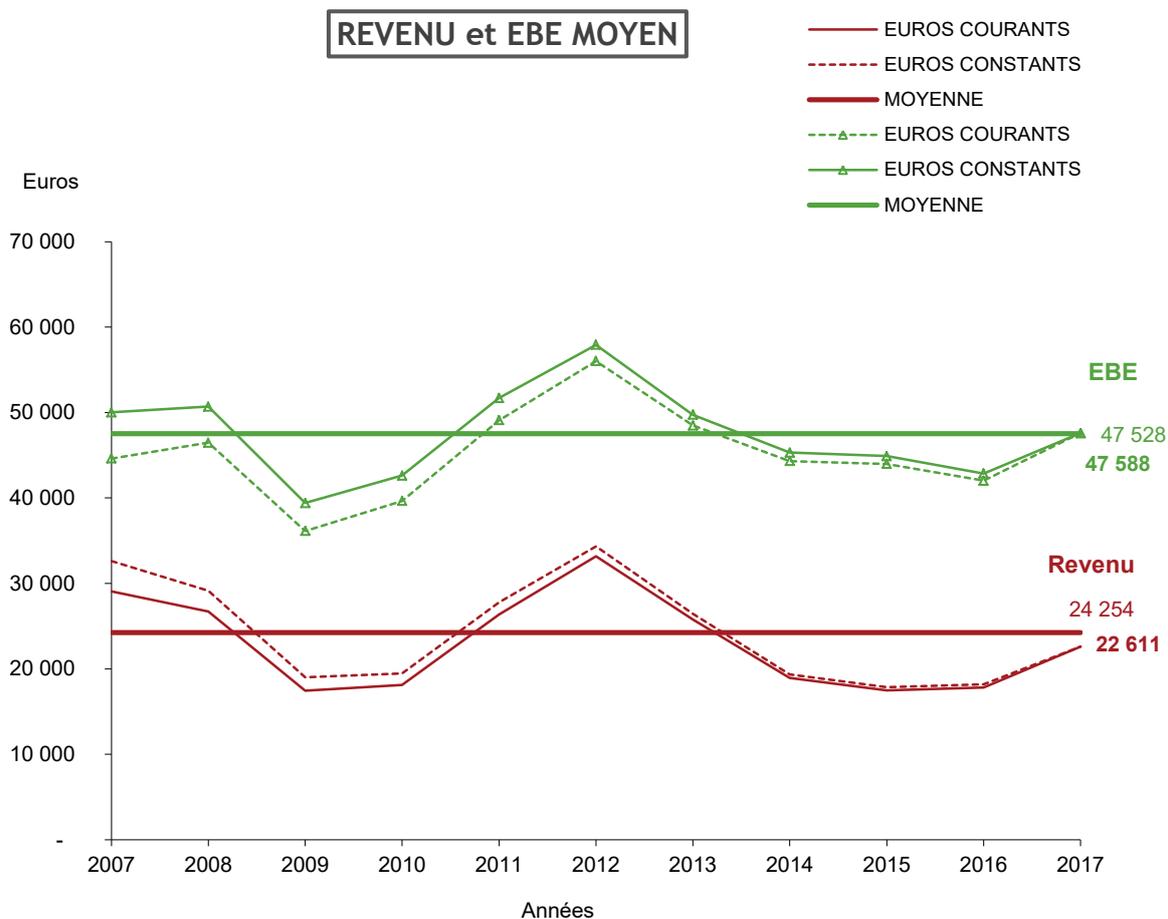
L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

Il doit servir :

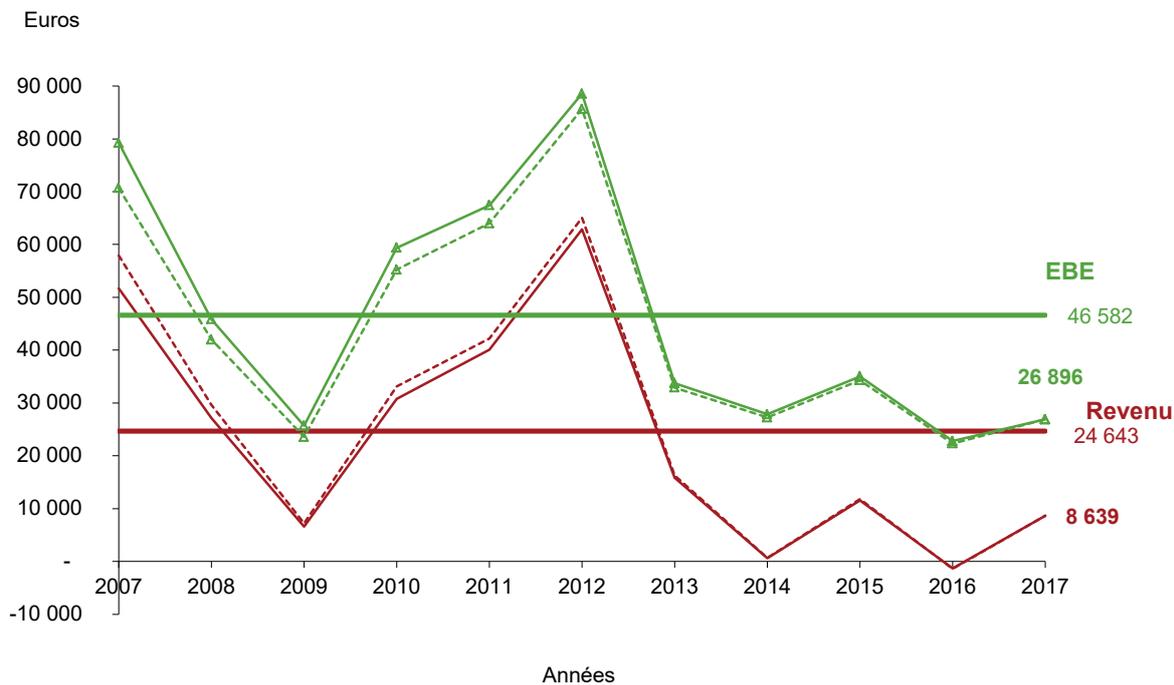
- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

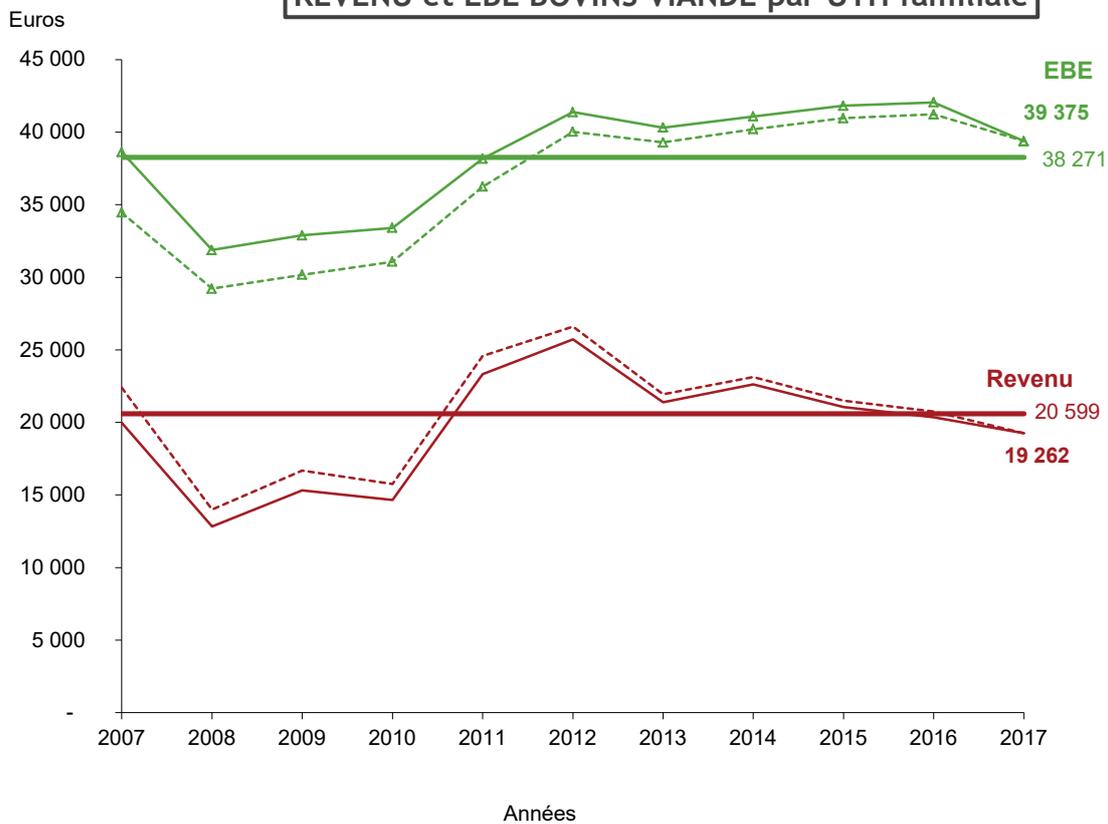
⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

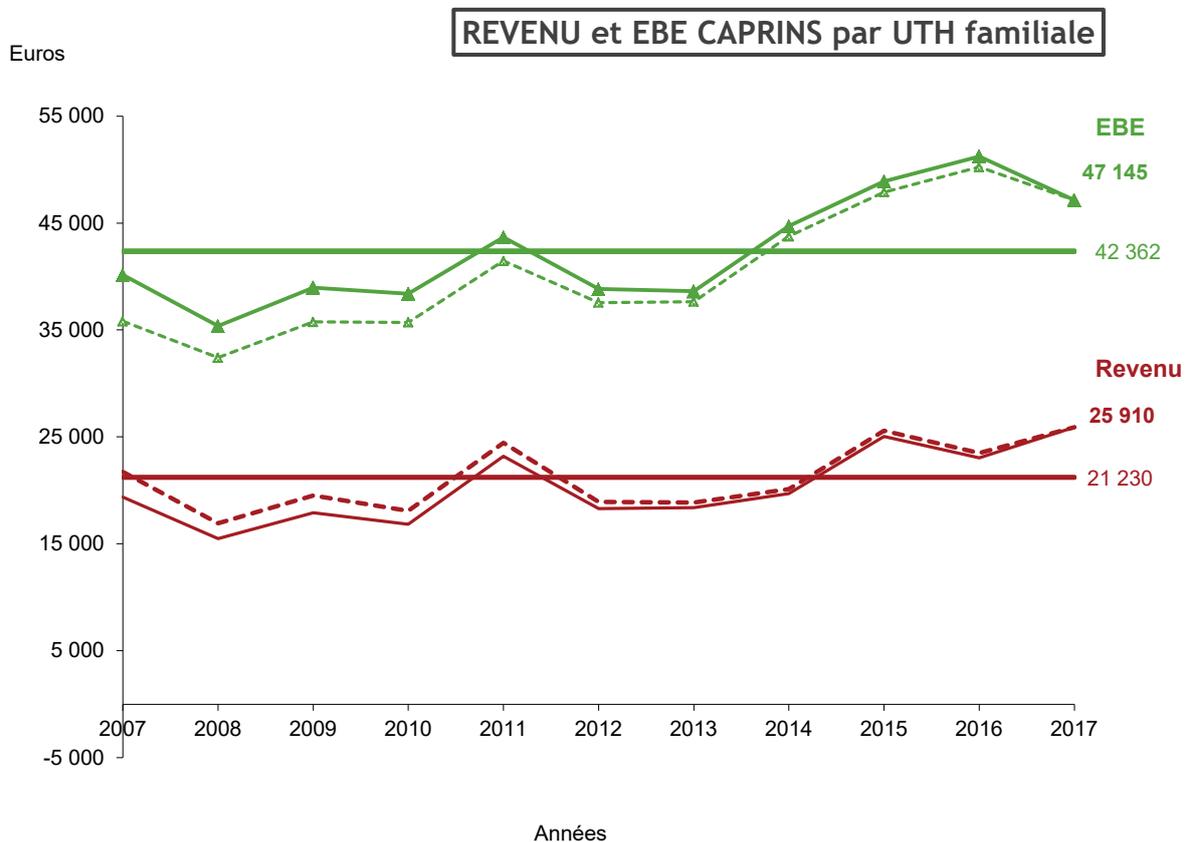
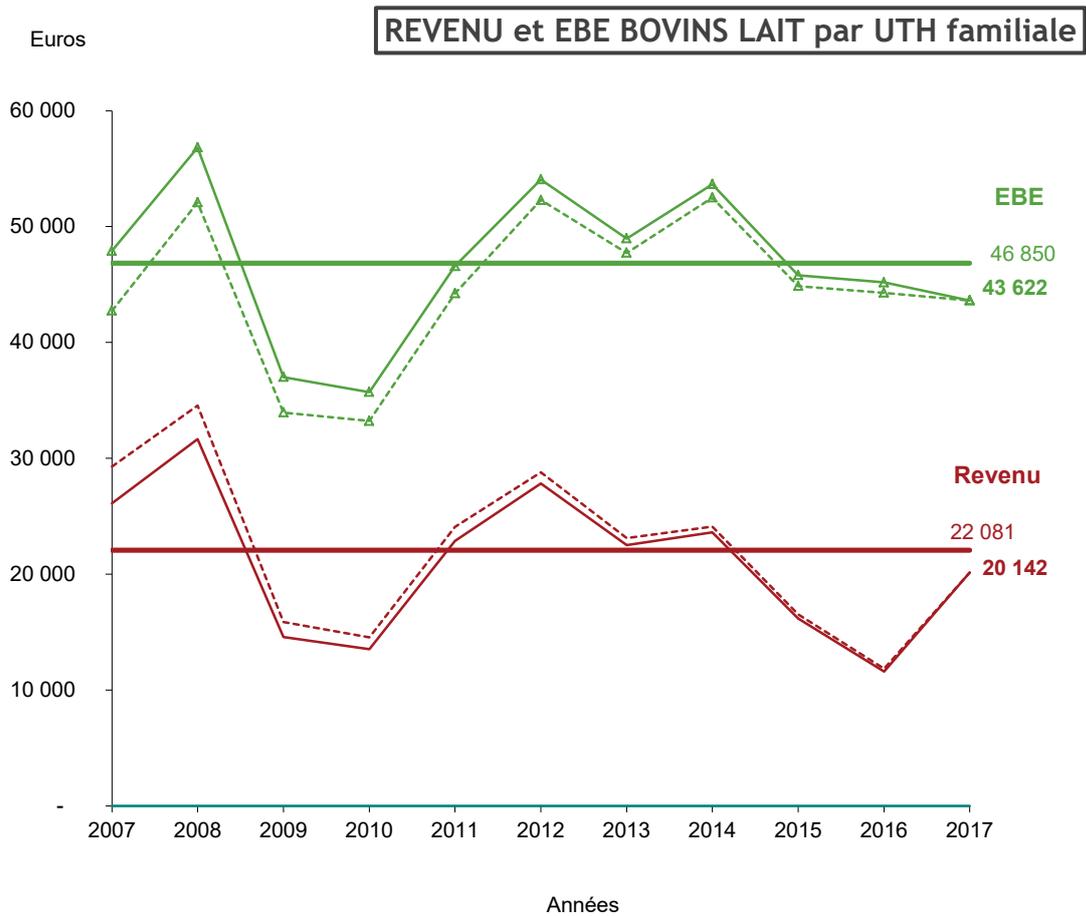


REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale

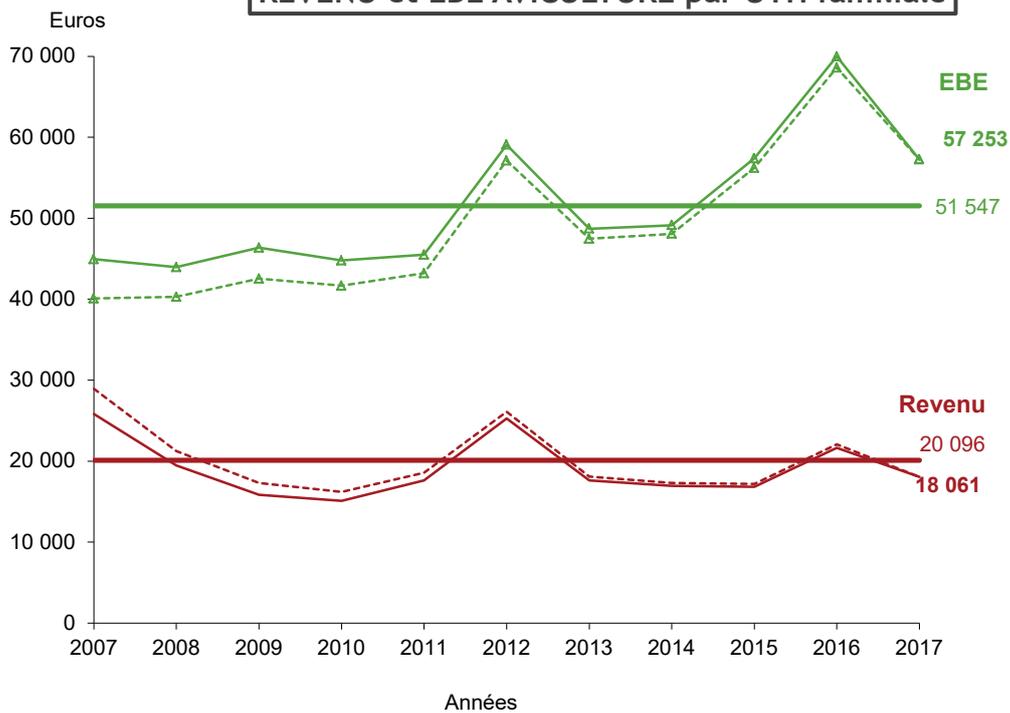


REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale

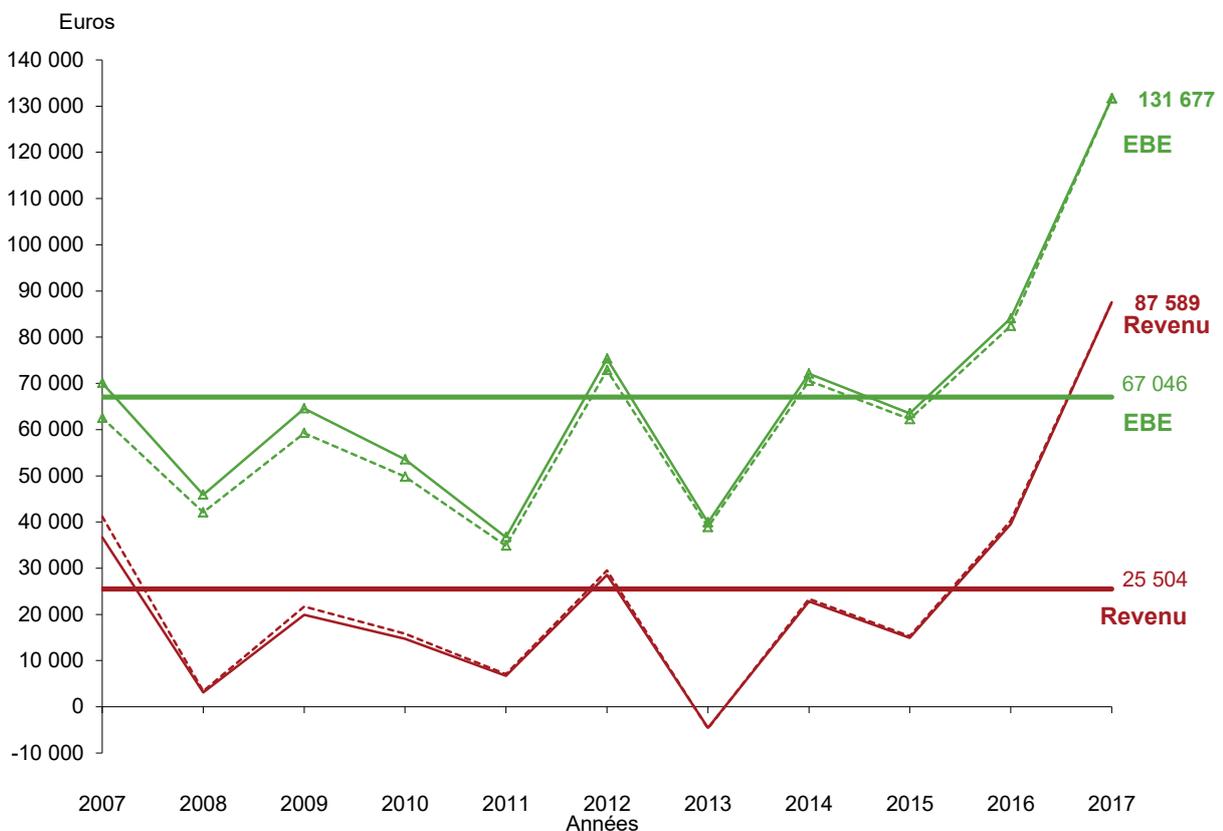




REVENU et EBE AVICULTURE par UTH familiale



REVENU et EBE PRODUCTION PORCINE



➤ LE GROUPE CULTURES

Globalement l'EBE / UTH familiale progresse avec notamment la réduction continue des charges en intrants (engrais, semences, traitements).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
E.B.E / U.T.H. familiale	64 013 €	85 641 €	32 910 €	27 254 €	34 297 €	22 336 €	26 896 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	40 094 €	62 888 €	15 867 €	641 €	11 530 €	-1 849 €	8 639 €

L'EBE du quart supérieur reste stable à 61 000 € / UTH familiale.

Le résultat d'exercice est de nouveau positif et progresse plus vite que l'EBE avec la chute des amortissements matériels (moins de renouvellement).

Avec la baisse des prélèvements privés et la réduction des annuités, la variation du fonds de roulement est positive, en moyenne sur le groupe, de 7 600 € (négative de 11 000 € sur 2016).

➤ LE GROUPE VIANDE

L'EBE / UTH familiale diminue de 2 000 €. Le produit bovin viande (déduction faite des achats d'animaux) est relativement stable par rapport à 2016 mais on note une baisse des aides et une hausse des charges (notamment aliment).

L'actif / UTH familiale continue de progresser. Il représente 367 000 € sur le groupe moyen et 580 000 € pour le quart supérieur, soit 9,33 € pour 1 € d'EBE dégagé pour le groupe moyen et 7,83 € pour le quart supérieur.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
E.B.E / U.T.H. familiale	36 246 €	40 020 €	39 291 €	40 201 €	40 958 €	41 224 €	39 375 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	23 332 €	25 732 €	21 379 €	22 622 €	21 049 €	20 346 €	19 262 €

➤ LE GROUPE LAIT

L'EBE / UTH familiale reste stable à 44 000 € /UTH familiale.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
E.B.E / U.T.H. familiale	44 238 €	52 286 €	47 737 €	52 498 €	44 866 €	44 291 €	43 622 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	22 868 €	27 842 €	22 522 €	23 606 €	16 189 €	11 610 €	20 142 €

Les charges de structure représentent 1 246 €/ha avec peu d'écart entre le quart supérieur et le quart inférieur.

Avec la réduction des prélèvements privés, la capacité d'autofinancement net reste négative mais nettement moins que sur le groupe spécialisé 2016 (- 1 700 € contre - 13 000 € sur 2016).

L'EBE sur produit est de 26 % sur 2017 contre 24 % sur 2016.

Les annuités représentent 57 % de l'EBE pour le groupe mais 98 % de l'EBE pour le quart inférieur.

➤ LE GROUPE CAPRINS

L'EBE / UTH familiale moyen se situe à 47 000 € quand le quart inférieur est à 24 000 € et le quart supérieur est à 75 000 €.

L'hétérogénéité des systèmes (nombre de chèvres, investissements réalisés...) complique l'analyse des résultats.

Le niveau correct des prix de vente du lait depuis quelques années ne semble pas permettre l'amélioration rapide des situations. Les capitaux propres restent plus faibles que sur les autres groupes spécialisés (80 000 € en moyenne et 113 000 € pour le quart supérieur) et au global, en tenant compte de l'autofinancement et de la variation des stocks, les trésoreries des exploitations, dans l'ensemble, se dégradent.

➤ LE GROUPE AVICULTURE

L'EBE / UTH familiale moyen se situe à 57 000 €.

La bonne tenue de la conjoncture permet aux exploitations, en moyenne, d'être équilibrées : les EBE couvrent les besoins.

Le niveau « faible » des capitaux propres tient surtout au fait qu'une grande partie des bâtiments et installations sont amorties et ont donc des valeurs comptables faibles. Le renouvellement de ces bâtiments peut devenir problématique dans certains cas, le montant des investissements étant conséquent.